

Procès-verbal
Conseil d'établissement

03/10/2023 / 18h30/ École Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours
(Endroit : Local SDG)

1. Ouverture de la séance à 18 h 30
2. Mot de bienvenue et vérification des présences (3 min)
Sont absentes Mmes Maude Boyer et Émélie Douaire.
3. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum) (1 min)
Nous avons le quorum.
4. Élections du président, vice-président et secrétaire (3 min)
M. Éric Laroche propose Mme Maude Richard au poste de présidente. Maude Richard est élue à l'unanimité.
Mme Aude Malkoun-Henrion propose M. Mokhtar Liamini pour le poste de vice-président. M. Liamini est élu à l'unanimité.
Mme Maude Richard propose Aude Malkoun-Henrion au poste de secrétaire. Mme Malkoun-Henrion est élue à l'unanimité.
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min)
L'ordre du jour est adopté unanimement.
6. Adoption du compte-rendu du 8 juin (1 min)
Reprise du point 13 par Mme Binet. Nous avons présentement 156.000 CAD. Pour le moment rien n'est décidé concernant l'usage de cet argent, mais les parents sont pleins de projets.
Mme Binet explique qu'une partie de l'argent a été utilisée pour les réaménagements de la bibliothèque.
Puis Mme Binet précise qu'elle n'était pas au courant du chevauchement de dates des réunions entre Honoré Mercier et NDPS. Toutefois pour l'année suivante elle a déjà communiqué avec son homologue du secondaire afin que les dates de réunion parents-enseignants ne soient plus programmées le même soir.
Mme Karine Chapleau propose l'adoption du CR du 8 juin 2023 et Mokhtar Liamini l'appuie.
7. Points de suivi du 8 juin (5 min)
À fusionner avec le point 7 pour la prochaine réunion.
8. Période réservée au public (15 min)
Pas de public.

9. Conseil d'établissement 19 h 00
- 9.1. [Formation obligatoire des membres du CÉ](#)
Mme Binet explique le fonctionnement et l'intérêt des capsules de formation pour les membres du CÉ. Elle précise qu'elle enverra le formulaire de confirmation de suivi de la formation.
- 9.2. [Fonctions et pouvoirs du CÉ](#)
Visionnage de la capsule du gouvernement québécois sur le sujet.
- 9.3. Formulaire de conflit d'intérêts
Les membres du CÉ remplissent le formulaire. Les formulaires sont remis à la fin de la tenue.
- 9.4. Retour sur l'assemblée générale annuelle des parents
Retours positifs des parents sur l'assemblée générale : reconduire les guides sur les étages, présentation des enseignants avant l'assemblée, limitation de la présentation des enseignants. Puis, discussion autour des horaires de l'assemblée générale. Une proposition d'horaire émerge qui sera à valider par le comité des enseignants : début de la réunion à 18h puis assemblée générale à 19h ou 19h30.
Puis la discussion s'oriente sur le retour des enseignants qui dans l'ensemble sont satisfaits. Il est suggéré que la présentation des spécialistes et professionnels se fasse en assemblée générale de 19h à 19h30 et que l'assemblée générale débute vers 19h30.
10. [Consultation/Approbation/adoption](#) 19 h 15
- 10.1. Adoption des règles de régie interne (adoption)
Mme Binet suggère de se servir du nouveau format de régie interne proposé par la CSSDM (cf. plateforme Adagio). Elle propose également aux membres du CÉ de relire les règles et de proposer des reformulations ou révisions des règles. Par exemple : le rôle de trésorier n'est pas un poste d'officier du CÉ; ou encore le point 4 (modalités des réunions à distance) à réfléchir; ou encore les trois apparitions du mode en huis clos. Maude Richard lit les règles. Émilie Leduc propose l'adoption, Aude Malkoun-Henrion seconde l'adoption. Cette adoption sera revue lors d'une prochaine séance après remise en forme de ces règles selon le nouveau format suggéré par la CSSDM.
- 10.2. Budgets de fonctionnement (CÉ, OPP, perfectionnement) (adoption)
Mme Binet précise qu'il y a deux budgets. Celui du fonctionnement du CÉ de 400 \$d et un autre de perfectionnement de 400 \$ pour la formation des membres du CÉ. Ce second budget peut être utilisé pour proposer des conférences aux parents (par exemple : plateforme de Dre Nadia). Mme Binet propose de s'allier aux autres écoles pour organiser des conférences collectives qui auraient lieu à l'auditorium de l'école secondaire.
Le budget de l'OPP est de 50 \$.

- 10.3. Agenda opérationnel (calendrier des rencontres) (approbation)
Mme Binet a proposé que les rencontres du CÉ se déroulent les mardis. Le 3 octobre, le 21 novembre, le 13 février, le 23 avril et le 4 juin sont les dates proposées. Apparemment, une plainte a été déposée au sujet de la proposition de dates par Mme Binet. C'est pourquoi Mme Binet précise de nouveau qu'il ne s'agit que d'une suggestion. L'approbation est unanime.
- 10.4. Activités de financement (Bô Sapin) (Approbation)
Mme Binet propose une activité de financement : Bô Sapin. Le CÉ doit approuver cette campagne. L'approbation est unanime. Plusieurs propositions sont avancées : les étiquettes, les recettes en pot, les Krispy Kreme, la pizza, etc. Maude Richard explique que les recettes en pot ont exigé pas mal de gestion à la réception des commandes. Il y a aussi la vente de semis. Les projets de financement suivants sont approuvés à l'unanimité : semis, par la pizza et par les étiquettes. Le projet de la lectur-o-thon sera revu plus tard dans l'année (semaine du français).
- 10.5. Sorties éducatives et culturelles (approbation)
Mme Binet nous informe qu'il n'y en a pas de prévues pour le moment. Toutefois, elle souhaiterait que le projet de Mme Julie CoOpéra soit reconduit. Pour ce faire, il faut que les membres du CÉ approuvent cette reconduction. Mokhtar Liamini approuve la reconduction et Catherine le seconde.
Concernant l'invitation d'auteurs à l'école, Mokhtar suggère d'en parler avec la représentante de JAME à l'école, Mme Anne Kichenapanaïdou car l'association JAME possède un large réseau d'auteurs.
- 10.6. Plan de lutte (Évaluation de juin)
Mme Binet explique que le gouvernement demande une évaluation annuelle du plan de lutte contre l'intimidation chaque année. L'évaluation du plan de lutte a été représentée au CÉ pour adoption formelle le 24 septembre avec ajout à la dernière section des mesures mises en place pour collaborer avec les parents. La même opération a été faite le 8 juin, mais aucune trace d'approbation n'avait été dans le CR.

11. Service de garde 19 h 30

11.1. Approbation de sortie

Mme Josée magasine encore les autobus. Elle souligne également le manque de personnel. C'est pourquoi elle n'a pas encore établi le calendrier définitif des journées pédago et des sorties. Celles déjà planifiées sont les suivantes :

- Ninja Factory le 8 novembre ; Centre des sciences : le 23 novembre ; Journée BD spécial Noël : le 24 novembre ; Funtropolis : le 11 décembre.

11.2. Journées pédagogiques

Le service de garde souhaite rester fermé le 8 janvier pour planifier des formations ou organiser les activités de leur groupe par exemple. Le CÉ approuve la demande à l'unanimité.

12. Information 19 h 40

12.1. Projet éducatif

Mme Binet explique que nous sommes cette année dans la phase de recherche de moyens pour atteindre nos objectifs du projet éducatif. La prochaine journée pédagogique est axée sur « trouver les moyens de faire réussir nos élèves » : recherche des méthodes efficaces, revue de littérature des méthodes, etc. En juin, le produit final du projet éducatif sera remis.

12.2. Vie de l'école

Plusieurs propositions de parascolaires : le piano (dès la maternelle jusqu'en 3^e année pour un coût de 159 \$) ; soccer ; le club de course le midi, le multisport, échec, cuisine, etc.

Il est suggéré par Éric d'impliquer les professeurs. Il est également proposé de réfléchir à une formule qui mixe le parascolaire et le SDG. À réfléchir.

M. Boulay propose d'ajouter une rubrique au formulaire OPP à envoyer aux parents sur leur disponibilité pour le parascolaire.

13. Délégué au comité de parent (compte-rendu) 20 h 00

Émilie Leduc n'a pas encore assisté à une rencontre. La prochaine réunion est prévue le 12 oct.

14. Comités de travail 20 h 15

14.1. Mot de l'OPP

Deux nouvelles recrues, meilleure organisation des bénévoles par l'utilisation de l'adresse courriel. Présentation prévue par Aude et Maude pour présenter l'OPP aux parents et envoyer un formulaire de sondage. Ce formulaire permettra ensuite de lancer des comités selon les priorités et le nombre de parents : comité bibliothèque, comité jardin, comité cours, comité sécurité et comité parascolaire. Mention des dangers liés à la circulation aux alentours de l'école. Proposition de faire un petit projet pour ralentir la circulation. Madame Lacase a un projet concernant les jardins, proposition de conjuguer les efforts avec l'OPP.

15. Levée de l'assemblée et date de la prochaine rencontre

21 h 3. Karine Chapleau propose la levée de l'assemblée et Josée Fontaine approuve.